

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers      L'an Deux Mil quatorze, le 05 septembre à 20 h 30

|               |    |                                                                                         |
|---------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| - en exercice | 11 | Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué, s'est réuni au       |
| - présents    | 11 | nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de |
| - votants     | 11 | M. HOENNER Olivier, Maire.                                                              |
| - absents     | 0  |                                                                                         |
| - exclus      | 0  |                                                                                         |

Date de convocation :      Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> septembre 2014      1<sup>er</sup> septembre 2014

Présents: CADE Jean, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MAHAULT Jean-Noël, MARTIN Guy, MONGHEAL Jean-Luc, PHILIPPON Sylvain, POUYET Sylvie, ROMEAS Daniel, VOISSET Yvette  
a été nommé secrétaire : Daniel ROMEAS

### Délibération 81 - 2014

#### Objet : tarif cantine scolaire

M. Sylvain PHILIPPON présente au Conseil Municipal la demande d'une famille d'accueil concernant les tarifs de la cantine scolaire. Les références au montant du revenu fiscal ainsi qu'au nombre de parts qui figurent sur l'avis d'imposition ne peuvent être pris en considération. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide d'appliquer dans ce cas précis la tarification du Conseil général, soit 2.50 € le repas.

Le Maire  
Olivier HOENNER

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 12 septembre 2014  
et publication ou notification du 12 septembre 2014

